

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

## Extrait du procès-verbal des Décisions du Bureau Communautaire

Nombre de :

- Membres du bureau en exercice : 29
- Membres présents : 26
- Membres absents : 3

**SEANCE DU  
Mercredi 13 octobre 2021**

### Point 8

### **CULTURE – Demande de gratuité pour le déplacement des spectateurs se rendant aux représentations du Théâtre Alsacien à Strasbourg**

M. Julien KOEGLER, Vice-Président, rappelle la pratique à ce jour :

Remboursement d'une partie des trajets pour les spectateurs du théâtre alsacien. Ces derniers ne payent que 4 € par personne pour les 5 spectacles. Il est donc demandé une participation financière au déplacement de 20 € par personne. Le restant du coût du trajet est pris en charge par la CCCE

4 circuits réalisés par les transporteurs choisis les organisateurs

Départs d'Herbsheim, de Kertzfeld, de Hindisheim et d'Osthouse.

Coût total pour la CCCE pour la saison 2018-2019 : 2 197 € / 2019-2020 : 1 250 € (année incomplète 4 spectacles sur 5)

Proposition faite en commission Culture du 21/09/2021 :

Renouveler cette opération, soit 20 € de trajet pris en charge par chaque spectateur/ le restant est pris en charge par la CCCE

M. Julien KOEGLER, Vice-Président, expose que les membres de la Commission réunie le 21/09 propose que la prise en charge soit totale pour le paiement du transport par la CCCE dans le cadre des circuits du théâtre alsacien.

Cette possibilité fait débat, certains estimant que ce qui est gratuit devient un dû et qu'une telle décision pourrait créer un précédent susceptible d'être invoquée par d'autres personnes.

M. Pascal NOTHISEN et M. Laurent JEHL soutiennent que c'est une façon d'apporter notre soutien à la culture alsacienne et à la reprise des activités culturelles. Qui plus est c'est aussi une action en direction du public sénior.

Le Président soumet cette proposition à un vote qui ne permet pas de dégager une majorité nette pour l'une ou l'autre solution. Il suggère que le Bureau suive, à titre exceptionnel pour cette saison et comme soutien à la reprise du spectacle vivant, l'avis de la commission souhaitant la prise en charge totale pour le paiement du transport par la CCCE dans le cadre des circuits du théâtre alsacien.

**Le Bureau donne son accord à cette décision.**



*Pour extrait conforme  
Fait à BENFELD le 19 octobre 2021  
Le Président,  
Stéphane SCHAAL*